

Représenter et **être au service** des producteurs d'électricité photovoltaïque et des porteurs de projets.

» Au service de nos adhérents

Recenser les interrogations, les problèmes rencontrés

Analyser les risques techniques, administratifs, juridiques, d'assurances, successoraux ...

Enregistrer les productions permettant une valorisation comparative et analytique

Investir collectivement dans des projets solaires photovoltaïques

Communiquer et échanger des informations de manière performante

Promouvoir cette nouvelle production d'énergie

Assurer une veille technologique

Apporter plus de sécurité, de rentabilité et de sérénité à cette diversification

Partout en France \rightarrow 450 adhérents répartis sur 51 départements Pour toutes les puissances \rightarrow de 3kWc à 3400 kWc Aussi bien en vente totale, qu'en autoconsommation

» En synergie avec nos partenaires

Chambres d'agriculture

Formations, prestations individuelles, groupes d'échanges d'informations ...

Installateurs

- Partager un objectif commun pour la promotion du photovoltaïque sur bâtiments agricoles
- Actions communes pour la recherche des meilleures conditions d'efficacité des installations
- Bénéficier des retours d'expérience des adhérents sur leurs installations

Autres partenaires (banques, assureurs, centres de gestion ...)

- Création de valeur ajoutée en milieu rural
- Renforcer la filière photovoltaïque
- Sécurité, image, autonomie

Les correspondants départementaux de l'APEPHA

Cher (18) Claude METRAUX 06.16.14.34.67

Côtes d'Armor (22) Laurent MOREAC 06.82.27.93.69

Finistère (29) Pascal CHAUSSEC 06.81.31.16.25

Ille et Vilaine (35) Christian VALLEE 06.81.80.95.99

Morbihan (56) Franck TANGUY 06.32.70.22.79





























































www.apepha.fr

Contact par e-mail: contactapepha@gmail.com